



À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Henryville tenue le lundi 4 novembre 2024 à 20:00 hrs, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Josiane Fabry, Léo Choquette, André Raymond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Absent : Maxime Partenza

Également présente : Mme Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière.

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20h03.

**8995-11-2024** Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 4 novembre 2024.  
**Ouverture de la séance**

**8996-11-2024** Il est proposé par André Raymond appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point *Varia* ouvert.  
**Adoption de l'ordre du jour**

**8997-11-2024** Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024.  
**Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024**

**8998-11-2024** Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité :  
**Adoption des comptes à payer du mois d'octobre et ratification des comptes déjà payés**  
D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'octobre 2024 totalisant la somme de : 59 803,97 \$  
D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2024 au montant de : 6 947,36 \$

Pour un total de comptes à payer de: 66 751,33\$

*Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.*

---

Marijke Wynants, Directrice générale Greffière-trésorière

**Période de questions**

**8999-11-2024**  
**Dépôt**  
**déclaration**  
**intérêts**  
**pécuniers des**  
**élus**

Attendu que la directrice générale greffière-trésorière doit transmettre un relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniers conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums;

Attendu que les élus ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniers pour la séance du 4 novembre 2024;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyé par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale greffière-trésorière constate le dépôt des déclarations et en transmet une copie au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**9000-11-2024**  
**Rassembleme**  
**nt Bénévoles**  
**et employés**

Attendu que la municipalité désire organiser un repas des bénévoles et des employés pour les fêtes;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord, appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense approximative au montant de 1 000 \$ pour l'évènement.

**9001-11-2024**  
**Renouvelleme**  
**nt contrat**  
**photocopieur**

Attendu que la municipalité d'Henryville a un contrat de location de photocopieur avec l'entreprise Bureautech qui tombe à échéance en novembre 2024;

Attendu que la municipalité a reçu une nouvelle offre de contrat de Bureautech pour la location d'un nouveau photocopieur et s'en déclare satisfait;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat de location du photocopieur avec Bureautech pour un montant mensuel de 594 \$.

**9002-11-2024**  
**Appel d'offres**  
**plans et devis;**  
**usine de**  
**traitement des**  
**eaux usées**

Attendu que la municipalité d'Henryville doit procéder aux plans et devis pour la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées ;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Madame Marijke Wynants, directrice générale greffière-trésorière à procéder au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis.

**9003-11-2024**  
**Licence d'un**  
**lecteur**  
**numérique**

Attendu que la municipalité a reçu la facture de la licence 2024 pour le lecteur numérique au centre récréatif ;

Attendu que la municipalité ne tient pas à renouveler la licence pour l'année 2025 ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise Madame Marijke Wynants, directrice générale greffière-trésorière à payer la licence pour

l'année 2024 et d'aviser le fournisseur du non renouvellement pour l'année 2025.

**9004-11-2024  
Dépouillement  
Arbre de Noël**

Attendu que la Municipalité organise un dépouillement d'arbres de Noël le 7 décembre prochain ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning, appuyée par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de cadeaux de Noël pour une somme maximale de 30 \$ plus taxes par cadeau.

**9005-11-2024  
Location  
église**

Attendu que la municipalité organise un dépouillement d'arbre de Noël le 7 décembre prochain;

Attendu que l'emplacement de l'église répond aux besoins d'un tel événement;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la location de l'église pour un montant forfaitaire de 600 \$.

**9006-11-2024  
Réparation aux  
pompes à  
l'usine de  
traitement des  
eaux usées**

Attendu que la municipalité a été mis au fait qu'à l'usine de traitement des eaux usées des pompes sont à réparer en urgence;

Attendu que le responsable de l'usine a reçu des soumissions pour ces travaux d'urgence;

En conséquence sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la réparation des pompes à l'usine de traitement des eaux usées.

**9007-11-2024  
Déclaration  
citoyenne  
universelle  
d'urgence  
climatique**

Considérant l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol) et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial d'urgence;

Considérant que les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation aux changements climatiques;

Considérant qu'au cours des dernières décennies, l'évolution observée du climat, quelles qu'en soient les causes a eu un impact sur tous les océans et sur les systèmes naturels et humains de tous les continents, ce qui témoigne de la sensibilité de ces systèmes au changement climatique;

Considérant que le conseil municipal d'Henryville est favorable à adopter la déclaration citoyenne d'urgence climatique;

En conséquence, il est proposé par André Raymond, appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité de reconnaître que des changements rapides et sans précédent dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court

terme afin de limiter à 1,5 Celsius le réchauffement planétaire, tel que révélé par le GIEC.

**9008-11-2024  
Offre de  
partenariat au  
programme  
ALUS  
Montérégie**

Attendu que la Fédération de l'UPA de la Montérégie a fait parvenir à la municipalité une offre de partenariat au Programme ALUS Montérégie;

Attendu qu'un représentant de l'UPA a rencontré le conseil municipal afin d'expliquer les objectifs de ce programme;

En conséquence sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de partenariat pour un montant minimal de 1 000 \$ par année pour une durée de deux (2) ans.

**Rapport des  
comités**

Rapport du service incendie  
Comité consultatif d'urbanisme  
Régie des eaux  
Administration et gestion du personnel (  
Bâtiment  
Voirie et éclairage  
Cours d'eau  
École  
Bibliothèque  
Loisirs  
Conseil junior  
CRSQV

**Période de  
questions**

**9009-10-2024  
Levée de la  
séance**

Sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 22h30.

*Je, soussignée, Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.*

.....  
*Danielle Charbonneau*  
*Mairesse*

.....  
*Marijke Wynants, Directrice générale*  
*Greffière-trésorière*

*« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».*